L'éco-consommation

L'éco-consommation constitue, depuis quelques années, un des axes de la politique à mener en matière d'environnement dans l'Union européenne et en Région wallonne et répond à une demande du grand public, des pouvoirs locaux, des écoles et des associations préoccupés par les problèmes d'environnement.

L'objectif principal est d'intégrer la protection de l'environnement dans la consommation, c'est-à-dire les comportements, les gestes quotidiens et les choix en matière d'achat des consommateurs.

Les buts qui sont poursuivis en éco-consommation sont multiples:

- *réduire les pollutions liées à l'élimination des déchets ménagers suppose deux actions parallèles. Une première dans le domaine de la prévention de l'apparition du déchet ménager, et une seconde dans celui du tri avec son corollaire, la récupération et le recyclage;*
- *privilégier les produits les moins polluants tant lors de leur conception, leur production que lors de leur élimination (produits et technologies propres);*
- *promouvoir l'utilisation rationnelle des matières premières telles que l'eau et les ressources énergétiques dans le cadre du développement durable.*

L'éco-consommation constitue donc un mode de consommation plus respectueux de l'environnement et de la santé. Il ne s'agit pas ici seulement de penser à sa santé et à son environnement, il faut penser de manière globale. On le sait, on ne parle plus que d'économie et de marchés mondiaux, nos achats ont donc aussi des impacts sur l'environnement à l'échelle planétaire.
Elle implique une participation active qui responsabilise chacun d'entre nous en sa qualité de citoyen et de consommateur. Cette forme particulière de civisme représente un puissant stimulant à l'adoption par le système économique de nouveaux concepts de production.
Le public concerné par l'éco-consommation est avant tout le consommateur final mais, pour obtenir son changement de comportement, les écoles et l'enseignement en général doivent y être associés.
L'éco-consommation a des répercussions dans tous les domaines de l'environnement et, à fortiori, dans tous les thèmes étudiés dans ce guide. Il s'agit à ce titre d'une catégorie transversale.
Ainsi, les solutions applicables dans le cadre de la gestion de l'environnement à l'école, qui se réfèrent aux principes d'éco-consommation, sont reprises dans les différents chapitres thématiques énergie, déchets, eau, bruit et transport.

L'éco-consommation à l'école

INTRODUCTION

Consommer, c'est d'abord faire l'acquisition d'un bien ou d'un service afin de satisfaire une demande. Cette demande peut correspondre à un besoin, à une envie, à un caprice,... C'est ensuite faire usage de ce que l'on a acheté et enfin, se débarrasser des éventuels déchets engendrés par cet usage.

Eco-consommer, c'est: d'abord, se poser les bonnes questions avant d'acheter:

- *Cet achat correspond-t-il à un besoin? Cet achat ne fera-t-il pas double emploi avec ce que vous possédez déjà? Il s'agit ici d'éviter tout gaspillage (et tout achat) inutile.*

Ensuite, choisir le produit de manière responsable, en examinant le cycle de vie du produit:

- *Au niveau de sa production: De quoi se compose ce produit? Les composants sont-ils inoffensifs? Sont-ils issus de matières renouvelables ou de matières recyclées? Le procédé de fabrication respecte-t-il des critères environnementaux, éthiques,…?*
- *Au niveau de sa distribution: Où a été fabriqué ce produit? Où et comment peut-on se le procurer? Comment est-il emballé? L'emballage est-il consigné? Recyclable?*
- *Au niveau de son utilisation: Quel est le mode d'emploi? Son utilisation a-t-elle des effets sur l'environnement et la santé? Son utilisation implique-t-elle la consommation d'autres ressources (eau, énergie, autres produits,…)? Est-ce du matériel solide, réparable, rechargeable, réutilisable?*
- *Au niveau de son élimination: En fin de vie, peut-on le réutiliser autrement? Existe-t-il une filière de recyclage? Sinon, quelle est la filière d'élimination contrôlée? Dans quelle poubelle devra-t-on le mettre? Combien coûte son élimination?*

Eco-consommer, c'est améliorer durablement la qualité de la vie et c'est faire des économies importantes à toutes les étapes de la vie du produit. Bien sûr, pour répondre à ces questions et mettre en œuvre l'éco-consommation, les pouvoirs publics, les producteurs et les distributeurs, les médias, les associations et les scientifiques ont un rôle prépondérant à jouer. Mais ils n'agiront que s'ils observent une modification sensible des comportements de consommation de votre part.

Pour finir, les déchets que l'on trouve dans la poubelle de l'école sont issus de produits consommés au sein de l'école. Ces produits sont soit distribués au sein de l'école (à la procure, à la cantine, au distributeur automatique,...) soit amenés par ceux qui fréquentent l'école. La mise en œuvre des principes d'éco-consommation au sein de l'école implique une action à deux niveaux: au niveau des individus d'abord en tant que consommateurs finaux et au niveau de l'école, en tant que distributeur de produits de consommation.

LA SITUATION DANS VOTRE ÉCOLE

QUESTIONS	*OUI/NON*
Pensez-vous que cela vaille la peine de changer ses habitudes pour améliorer son environnement?	.....
Votre école prend-elle des dispositions en vue de prévenir l'apparition des déchets ou de les recycler?	.....
Votre école prend-elle des dispositions en vue de recourir à des produits et des services écologiques?	.....
Croyez-vous qu'un programme d'actions concrètes puisse donner une meilleure image de votre école?	.....
Total oui	.....
non	.....

CONSEILS PRATIQUES

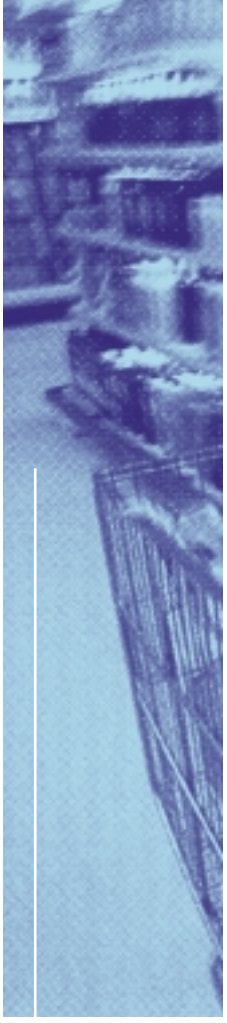

Le premier principe consiste donc à adapter ses comportements et ses habitudes de consommation.

- *Pour le matériel et les fournitures, vérifiez que ceux de l'année dernière sont en bon état et réutilisez-les. Utilisez jusqu'au bout vos fournitures, pour le papier, utilisez autant que possible ses deux faces, comme brouillon, pour les photocopies.*
- *le "10 heures" et le casse-croûte constituent souvent un méli-mélo d'emballages (berlingots, canettes, papier alu, films plastiques,...) qui se retrouvent à la poubelle. Le premier réflexe est d'éviter au maximum les emballages inutiles, surdimensionnés ou inadaptés: vive la boîte à tartines et la gourde qui permettent de les éviter!*
- *Organisez un self-service à la cantine, il y aura moins de retour de salle.*

Le second principe consiste donc à choisir des produits propres:

- *Les fournitures scolaires sont souvent vendues à la pièce, dans des emballages volumineux et complexes. Il faut privilégier les achats en vrac, avec un minimum d'emballages.*
- *Priorité aux fournitures écologiques, surtout pour la procure de l'école: papier et carton recyclés, stylos à bille rechargeables, calculettes solaires, etc. Evitez à tout prix le matériel à usage unique et jetable. Evitez les colles, feutres et effaceurs qui peuvent contenir des substances dangereuses (colorants, conservateurs, solvants autres que l'eau,…), préférez si possible les crayons de couleur non vernis et les gommes en caoutchouc naturel.*
- *Adoptez du papier recyclé pour tous les imprimés réalisés par l'école (revues, bulletins, journaux de classe, notes de cours).*
- *Pour l'alimentation, choisissez des produits en pensant à la santé des élèves: frais, naturels et sains, issus de l'agriculture biologique, avec un minimum d'emballages. Pour les boissons, préférez les emballages consignés.*

Dernier principe, pensez au recyclage des déchets:

- *Négociez un accord avec le fournisseur pour la récupération des déchets dangereux (cartouches d'encre, lampes,…).*
- *Organisez des filières de recyclage et d'élimination contrôlée des déchets (papier, emballages, matières organiques, piles,…).*

POUR EN SAVOIR PLUS

- Le Réseau Eco-Consommation propose de nombreux services et outils afin de promouvoir l'éco-consommation:
  Une permanence téléphonique tous les matins au 071/300.301. Vous pourrez y obtenir de nombreuses informations utiles, soit de vive voix, soit par l'envoi de documents (notamment les "éco-questions");
  Plusieurs syllabus d'éco-consommation d'une centaine de pages chacun, destinés aux étudiants du niveau secondaire supérieur et à leurs enseignants;
  Un dossier de "fiches-conseil" (environ 80) sur des dizaines de produits, services, labels écologiques.
  En passant par le Service documentation de la DGRNE (cf. fiche 1), les principaux documents du Réseau éco-consommation vous seront envoyés gratuitement - REC - Tél.: 071/300.301 (le matin).
- Le Centre Permanent d'Education à la Conservation de la Nature a réalisé un dossier pédagogique édité par Ministère de l'environnement de la Région wallonne. Il est intitulé "Fascicule Eco-consommation" pour les enseignants du primaire et du secondaire inférieur. - CPECN - Tél.: 064/21.69.55 - Disponible au service documentation de la DGRNE - Tél.: 081/33.50.50.
- Le Centre de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs propose, afin d'aider les enseignants, un service de prêt/vente de documents et outils pédagogiques (montage dia sur la publicité verte, valise pédagogique, panneaux didactiques, un "Guide pour l'éducation à la consommation", etc.). Le CRIOC propose également l'accès à une bibliothèque en éco-consommation
  CRIOC (Antoinette Brouyaux) - Tél.: 02/547.06.11.